



Projet d'ordre du jour
Séance extraordinaire du conseil municipal du lundi 11 mars 2019

Heure : 17 h

Endroit: Hôtel de ville, salle Bona-Arsenault

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 11 mars 2019.

2. Administration :

2.1. Adoption du Règlement numéro R2019-720 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 167 000 \$.

2.2. Absence prolongée de la conseillère au siège #3 – Accord d'un délai de grâce.

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de la séance extraordinaire du 11 mars 2019.